

Soutien à la parentalité



Le soutien à la parentalité consiste à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, ou à favoriser l'entrée et l'échange entre parents. Certaines actions sont municipales, intercommunales ou départementales.

- Valorisation des dispositifs financés par la CAF



Parents, ON VOUS ACCOMPAGNE !

**J'ATTENDS UN ENFANT
J'AI BESOIN DE SOUTIEN DANS
MON QUOTIDIEN**
Aide à domicile
AAD

**JE RENCONTRE UNE SITUATION
CONFLICTUELLE DANS MA FAMILLE
JE ME SÉPARE**
Médiation Familiale
Espace Rencontre
parent-enfant
MF/ER



**JE SOUHAITE PARTICIPER À UN RÉSEAU DE
PARENTS ET DE PROFESSIONNELS**
Réseau d'Écoute, d'Appui et
d'Accompagnement des Parents
REAAP

**JE CHERCHE UN LIEU D'ÉCHANGES
POUR MON ENFANT ET MOI**
Lieu d'Accueil
Enfant Parent
LAEP

➤ Les actions parentalités répertoriées sur la CASA

: <https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/061/Vie%20perso/2022/Actions%20reaap%202022>

